



Passion

Rencontre avec Antoine FONCELLE Passionné par le pilotage de drones

Antoine FONCELLE est un jeune Saulzetois qui fêtera ses 20 ans cette année.

Il prépare un brevet de technicien supérieur d'analyse, conduite et stratégie en entreprise à Moulins, en alternance auprès de la EARL de Lunelle basée à Cognat-Lyonne. Comme toute sa fratrie, il est attaché aux valeurs et ne rate que rarement les cérémonies de commémorations célébrées dans la commune.

Antoine, quelle est l'origine de ta passion pour les drones ?

Alors que j'avais 10 ou 11 ans, mes cousins, Bernard FONCELLE et son fils Ludovic, m'ont fait partager leur intérêt pour l'aéromodélisme. Ils m'ont appris et permis de piloter leurs avions en modèles réduits. Quelques années plus tard, je me suis intéressé à la vidéo et j'ai acquis une petite caméra style « GoPro » avec laquelle je filmais essentiellement des scènes de nature. Mes réalisations manquaient de mouvement et de dynamisme, alors, naturellement, je me suis tourné vers les drones afin de pouvoir mixer pilotage d'aéronefs et prises de vues.

La passion de mon père pour le pilotage des avions n'est pas étrangère non plus à cette envie de hauteur. Aussi c'est en 2019 que j'ai acquis mon premier drone de marque DJI, connue pour la qualité de son matériel destiné au pilotage de loisir.



Faut-il investir beaucoup d'argent si l'on veut se mettre au pilotage comme toi ?

Le drone que je possède actuellement et avec lequel j'ai réalisé des clichés à votre demande est le modèle Mavic Mini 2 de chez DJI. Il est capable de monter à plusieurs centaines de mètres, se déplace à 16 mètres par seconde maximum et film en 4K. Avec ses accessoires optionnels sa valeur approche les 800 euros. Il existe bien-sûr des modèles un peu moins cher pour débiter mais la qualité a un prix. Le mien ne pèse que 249 grammes ce qui permet de l'utiliser sans la formation de télépilote. En effet, pour les engins pesant 250 grammes et plus, la formation est obligatoire. En ce qui me concerne, j'ai tenu à passer cet examen, ce qui me permet de piloter des drones plus imposants, appartenant à des passionnés comme moi. Je tiens à être à jour avec la législation, ainsi mon appareil est immatriculé et enregistré auprès de la direction générale de l'aviation civile.

Peut-on faire voler un drone n'importe où ?

Non pas du tout, les règles sont très strictes. Pour exemples, certaines zones sont totalement interdites au survol. L'altitude max est de 120 mètres et bien entendu, pour le respect de la vie privée, il est interdit de voler au dessus d'une propriété sans l'autorisation des occupants. Les contrevenants s'exposent à de lourdes sanctions en cas de non respect de la législation.



Puisque la réglementation est si stricte, quel genre d'utilisation fais-tu de ton drone ?

Je fais essentiellement des prises de vue aériennes de la nature et des activités agricoles. Au mois d'août dernier, AGRI EN FÊTE était à Charroux et j'ai couvert le concours de labour à la demande des organisateurs. Je l'ai fait par plaisir, sans aucune contrepartie. Le film est en cours de montage et devrait être très prochainement bouclé. Le montage d'un film c'est beaucoup de travail si l'on souhaite avoir un résultat satisfaisant. Sachez que pour 5 minutes de vidéo, il faut une bonne douzaine d'heures de montage. J'effectue ce travail sur mon ordinateur personnel par le biais du logiciel DaVinci Resolve que j'ai mis 18 mois à maîtriser.



Mais Antoine, il se dirige comment ton drone ?

Avec mon smartphone fixé sur la manette de commande et connecté au drone via le réseau wifi. L'écran de mon téléphone me sert alors de retour vidéo et indique toutes les données de vol, altitude, vitesse etc. Par contre, il faut être doux avec les joysticks pour éviter un crash. Pour le moment je touche du bois...

T'arrive-t-il d'effectuer des vols et de réaliser des vidéos contre rémunération et envisages-tu de faire de ta passion un métier ?

Je refuse systématiquement toute proposition financière car je ne veux m'imposer aucune contrainte. Je ne tire aucun bénéfice de cette passion et je réalise essentiellement des vidéos aériennes pour mon plaisir et pour alimenter ma chaîne « YouTube ». J'ai mis une trentaine de mes films en ligne et je compte presque 400 abonnés. Je vous invite pour l'occasion à visionner mes réalisations en tapant simplement Antoine FONCELLE sur le site internet **YouTube.com** Vous pouvez aussi vous abonner à ma chaîne, cela ne me rapportera rien mais vous me ferez plaisir.



Pour répondre à la seconde partie de votre question, non je n'envisage pas de devenir un télépilote professionnel car je tiens à ce que le drone reste une passion. J'envisage plutôt, après l'obtention de mon diplôme, de décrocher un poste de responsable des cultures dans une grande exploitation agricole par exemple et pourquoi pas, à plus long terme de reprendre l'entreprise familiale. Aux Diagots, nul besoin d'aéronef pour avoir une vue magnifique sur le village de Saulzet.

